

LES ANCIENS DE SOMALIE ET DE DJIBOUTI

Association créée le 22 janvier 2001 par Mer BRUNO Aldo, déclarée sous le n°0641011693 au JO du 24 février 2001 régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social :

Résidence errobi alde n°116 chemin Sorgintegia 64480 Ustaritz Tél : 0984567513.

NOTE D'INFORMATION

Cette association est ouverte à tous les militaires et civils ayant séjourné en Somalie, côte Française des Somalis (CFS), territoire Français des Afars et des Issas (TFAI) et Djibouti .

Elle a pour but, notamment :

- de conserver et d'entretenir le culte des souvenirs patriotiques
- de proposer conseils et interventions auprès d'autres organismes pour vos démarches en matière de titre d'ancien combattant, candidature aux décorations.

L'Association est ouverte également à tous les militaires, gendarmes, agents de police, n'ayant pas obligatoirement séjourné en Somalie et à Djibouti.

Ces membres peuvent se voir décerner la médaille des Engagés Volontaires (voir les conditions d'attributions).

Il est émis par cette association trois médailles assorties d'un diplôme d'honneur dont le port est réglementé par le décret n°81 1103 du 05 décembre 1981 .

Afin de préparer votre dossier, veuillez bien m'envoyer les photocopies des pièces suivantes :

- attestation de séjour/de présence sur le territoire.
- carte du combattant et/ou titre de reconnaissance de la nation, décorations, citations, ts (nécessaires pour une demande de candidature aux décorations)
- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe timbrée.

L'Adhésion à l'association se constitue d'un droit d'admission (frais administratif, diplôme, port), pas de cotisation annuelle.

Joindre à votre dossier d'admission le montant des frais (2022), à savoir :

- Admission (frais administratif, diplôme, port pour la France) : 40 eur
- Kit médaille commémorative Somalie , CFS et TFAI : 85 eur
- Kit médaille commémorative Djibouti : 75 eur
- Kit médaille des Engagés Volontaires : 65 eur
- Coupe de ruban ordonnance 6 cm : 4 eur

Précision : Les anciens de la CFS et du TFAI peuvent prétendre également à la commémorative Djibouti et à la médaille des Engagés volontaires.

AVIS IMPORTANT

Le port des médailles attribuées par l'Association est réglementé par le décret n° 81 1103 du 04 décembre 1981.

Les insignes des distinctions délivrées par des Associations ne doivent en aucun cas être arborés lors des cérémonies officielles au côté ou à l'instar des décorations officielles de la République Française et / ou des décorations étrangères et dont le port a été dûment autorisé.

LA MEDAILLE DES ENGAGES VOLONTAIRES

La médaille fut imaginée en 1871 lors de la guerre de 1870/1871, pour que les personnels ayant souscrit un contrat d'engagement pour la durée du conflit puissent s'en prévaloir. Elle tomba en désuétude après la création de la croix du combattant volontaire. Ne figurant pas au bulletin officiel des décorations, elle peut toutefois être arborée en dehors des cérémonies officielles.

- Conditions d'attribution de la médaille :

Seuls les membres de l'association ont vocation à la recevoir. Ils doivent donc justifier d'un acte de volontariat au titre des missions extérieures (opex) ou du maintien de l'ordre (cfs et tfai).

Retourner votre règlement (à l'ordre de l'association), les pièces demandées et le bulletin ci-joint dûment rempli à :

L'Association les Anciens de Somalie et de Djibouti résidence errobi alde n°116 chemin Sorgintegia 64480 Ustaritz. Tél : 0984567513 email : bruno.aldo@outlook.fr

PS : Merci de bien vouloir joindre à toute correspondance une enveloppe timbrée

Prix (2022)

| | | |
|--|---------|-------|
| Admission(frais administratif,diplôme, port) | 40eur | ----- |
| Médaille commémorative Somalie,CFS et TFAI (médaille ordonnance,réduction,coupe de ruban,ruban col de veston) | 85eur | ----- |
| Médaille commémorative Djibouti (médaille ordonnance,réduction,dixmude,ruban col de veston) | 75eur | ----- |
| Médaille des Engagés Volontaires (médaille ordonnance,réduction,dixmude,ruban col de veston) | 65eur | ----- |
| Coupe de ruban ordonnance 6cm (Somalie) | 4eur | ----- |
| (Djibouti) | 4eur | ----- |
| (Eng.Vol) | 4eur | ----- |
| Chèque à l'ordre de l'Ass : Les Anciens de Somalie et de Djibouti | total : | ----- |
| Ces prix sont ttc et franco de port pour la France (port inclus dans les frais d'admission). | | |
| Port pour envoi à l'étranger | 10eur | ----- |
| | total : | ----- |

Je joint à ce document dûment rempli,toutes les photocopies des pièces nécessaires à la constitution du dossier d'admission et à l'obtention des médailles demandées ci-dessus.

Je soussigné , Nom.....Prénom.....
Date et lieu de naissance.....
Adresse:..... Tél:/ Email :
Ayant servi en Somalie et/ou Djibouti (période(s) et unité(s)) :.....
.....

Fait àle.....

Signature

PS:Conserver un exemplaire de ce bulletin,joindre à toute correspondance une enveloppe timbrée